

Mémoire : À l'attention de M^{me} Ginette G.

Projet : Agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie

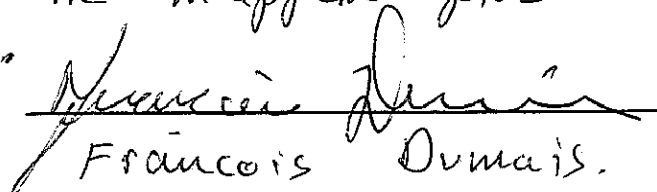
Auteurs : Moi-même, François Dumais résident depuis 1986 au chantah à Le gardeur.

Pour moi, mon opinion personnelle le projet d'agrandissement sanitaire lachenaie est inconcevable et immoral

Pourquoi?, inconcevable et immoral, parce que porté directement et actuellement, préjudice et atteinte à ma qualité de vie et celle de tous mes voisins immédiats, à dire, plus ou moins, 175 résidents situés à moins d'une minute en voiture de ma résidence, qui elle, je répète, est au village de Repentigny de Le gardeur. De plus.

J'ai beaucoup de difficulté à comprendre mon problème. Moi, chez moi, sur terrain de 16 500 pd², je veux agrandir mon garage. La ville refuse parce que je ne peux pas agrandir plus que 1500 pd² en superficie et mon cabanon n'a pas le droit de dépasser 150 pd², ET les

constructions, ne doivent pas dépasser
15 pieds de haut Total au pignon.
Alors, que B.F.I. Lieu d'entouissement
sanitaire de Lachenais, sont
au point de recevoir un permis, dont
les terrains sont déjà prêt pour les
Travaux, un permis d'agrandissement
à moins de 150 mètres de la rue
chantah où que je demeure, je répète
à moins de 500 pds, (si vous voulez) ...
Leur permis serait d'une hauteur
de 17 étages, et moi 15 pieds,
d'une superficie de 158 Hectares
et moi de 700 pds², ou de 150 pds²
pour mon cabanon, qui prendrais tous
au plus, 5 semaines à faire, et B.F.I.
en 25 ans, et les inconvénients sur
l'environnements extérieurs à mon projet
serais nul et pour B.F.I. Extrêmement grave
sur tous les points, et tous ça
n'ayez pas peur, jamais que moi
j'obtiens mon permis, B.F.I.
pas si sûr, ... si non, je ne serais
pas dans cette salle ce-soir, si ce
projet, ne porte pas atteinte directement
à ma qualité de vie, et n'est pas préjudi-
ciable, Alors je ne m'appelle plus
François Dumais.


François Dumais.

12 Fév. 2003.